

AVIS PUBLIC

Avis public, est par la présente donnée par le soussigné, Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Édouard, que le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-303 sur l'imposition et le paiement par versements des taxes municipales, des taux de taxation, de compensation et les modalités de perception pour l'exercice financier 2020 lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2020.

Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS D'AFFICHAGE

Je soussigné Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis ce 4 février 2020, aux endroits désignés.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 4 février 2020.

Félix Champagne-Picotte, directeur général et secrétaire-trésorier